

SPÉCIALISTE EN COMMUNICATION

Brevet Fédéral en collaboration avec FMP Formation

Diplôme

Diplôme SAWI de Spécialiste en Communication

Prix

CHF 13'750.-

Durée

16 mois - 1x par an, rentrée en début d'année
Tous les mardis de 18h à 21h (en présentiel)
+ 2-3 samedis par semestre
200 heures de cours en présentiel; env. 400 heures de travail personnel à domicile.

Lieu

SAWI Lausanne

Direction

Yves Goumaz

Contact

T. 058 123 06 00
admissions@sawi.com

Programme

Tronc commun

- + Marketing: Connaissance des bases, stratégie, mix-marketing, distribution, bonnes pratiques du marketing digital
- + Vente et promotion: Connaissances de base, promotion et merchandising, CRM, gestion et fidélisation clients
- + Management: Autogestion, gestion de projet
- + Analyse: Recherche et études de marché, statistiques
- + Comptabilité: Connaissances de base
- + Droit: Marque, publicité et protection des données

Spécialisation Communication

- + Réalisation / production
- + Recherche Médias
- + Planification stratégique
- + Communication intégrée
- + Plan de campagne
- + Préparation au brevet fédéral en communication (écrits + oraux)

Objectifs de la formation

Cette formation a été conçue de sorte à couvrir l'entier du champ de la communication, et d'harmoniser les compétences à acquérir. Les outils de la communication traditionnelle ont été mis en adéquation avec ceux du monde digital, aujourd'hui incontournable en entreprise. Ce programme a été enrichi de toutes les connaissances à connaître, dont le droit de la communication, la planification stratégique, et les bases du marketing. Un fort accent a été mis sur la pratique, en proposant aux étudiants des workshops sur de nombreuses thématiques.

Conditions d'admission

Être au bénéfice d'une expérience pratique de 2 ans dans le domaine du marketing, de la vente, de la communication, de la publicité, des relations publiques, du marketing direct ou de la promotion.

Subventions fédérales

La Confédération rembourse jusqu'à 50% des frais de formation pour les personnes s'étant présentées aux examens fédéraux, sans conditions de réussite. *Plus d'information sur : <http://www.sbf.admin.ch/contributions>

*La subvention de la confédération est de la responsabilité du SEFRI. Le SAWI ne s'engage en aucun cas sur la part subventionnée.